



## Diffusion de résultats sportifs sur un blog

Par **cyril87**, le **19/10/2009** à **13:14**

Bonjour,

J'ai un blog personnel à l'adresse suivante <http://.....sport.fr> dans lequel je fais découvrir ma passion pour mon sport, le Twirling Bâton.

Dans un de mes derniers articles je diffuse quelques résultats des dernières compétitions d'athlètes de mon club.

Aujourd'hui j'ai changé de club et mon ancien président n'arrête pas de m'importuner pour que je supprime cet article en disant que "les résultats de son club sont sa propriété" et personne ne peut les diffuser sans son accord.

A-t-il le droit d'interdire la publication de résultats sportifs, via un blog ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **19/10/2009** à **18:47**

Bonjour,

Pas d'adresse perso. même pour un blog, dans ce forum, SVP, merci d'avance.

Est-ce que ces résultats sportifs sont parus dans la presse locale ? Si oui, ils ne sont donc un secret pour personne, donc que vous les mettiez sur votre blog ou non ne changera rien pour

le club. Les résultats sportifs ne sont jamais la propriété personnelle d'un président de club.